



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Équipe Canada se prépare pour les Sourdlympiques d'hiver

L'équipe canadienne composée de 34 athlètes Sourds et malentendants sera en Italie

Montréal, le 9 décembre 2019 — L'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) travaille activement sur les préparations de l'équipe canadienne, qui se rendra aux Sourdlympiques d'hiver à Valtellina – Valchiavenna en Italie du 12 au 21 décembre 2019.

Un total de 34 athlètes représentera les couleurs de la feuille d'érable dans l'une des quatre disciplines sportives : ski alpin, curling, hockey sur glace et planche à neige. Sur ce nombre, pas moins de 20 athlètes en seront à leur première expérience Sourdlympique. Le personnel de mission, composé de 19 membres, compléteront l'équipe nationale. Soulignons l'exploit remarquable de Danielle Rousseau, athlète de ski alpin originaire de Québec, qui en sera à sa 7^e participation à ces Sourdlympiques d'hiver.

« Chapeau à tous les athlètes et les entraîneurs, qui ont tenu plusieurs camps d'entraînements à travers le Canada depuis 2018. Je leur souhaite la meilleure des chances en Italie ! », dit Alain Turpin, directeur général de l'ASSC.

« Je me sens vraiment bien et surtout, reconnaissant d'être sélectionné au sein d'Équipe Canada. C'est un très grand honneur et le but demeure le même : ramener l'or », dit Christopher Garbacz, un des joueurs de l'équipe de hockey sur glace qui en sera à sa 7^e participation à une compétition internationale de sports des Sourds, soit 3 Sourdlympiques d'hiver et 4 Championnats du monde.

Une partie des coûts de voyage des athlètes et de l'équipe de mission a été défrayée avec l'aide financière du Gouvernement du Canada.

« Je félicite les 34 athlètes et 19 membres du personnel de mission qui représenteront le Canada aux Sourdlympiques d'hiver. Vous êtes une source d'inspiration et de motivation pour tous les Canadiens », a mentionné Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien. « Le gouvernement du Canada est fier d'appuyer les athlètes des Sourdlympiques afin qu'ils puissent se réaliser pleinement, au pays comme à l'étranger », ajoute-il.

Au sujet des Sourdlympiques : Les Sourdlympiques d'été et d'hiver se tiennent tous les quatre ans en alternant tout comme les Jeux olympiques et paralympiques. Les Sourdlympiques sont sanctionnés par le Comité international des sports des Sourds (CISS) et ils sont reconnus par le Comité international olympique (CIO).

Au sujet de l'ASSC : L'ASSC est un organisme à but non lucratif consacré au développement des athlètes sourds et malentendants de haut niveau. Grâce à un soutien financier direct, l'ASSC les aide à participer à des événements sportifs internationaux sanctionnés par le Comité international des sports des Sourds et l'Organisation panaméricaine des sports des Sourds.

Contact :

Cynthia Benoit, pour l'équipe des médias de Équipe Canada

cynthia.benoit@assc-cdsa.com